

Déclaration de l'intersyndicale LYON 1 : Plate-forme revendicative commune

Pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche répondant aux besoins sociaux, culturels et scientifiques réels, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche Lyon 1 dénonce le démantèlement de l'université et de la recherche publique françaises, organisé par les lois « L.R.U. » (dite loi Pécresse) et « Pacte pour la Recherche » dont elle réclame l'abrogation.

L'intersyndicale exige :

La liberté, l'égalité et la gratuité de l'accès à l'Université.

- **la libre inscription** de l'étudiant dans la filière et l'université de son choix. Si nul ne conteste l'intérêt **d'améliorer l'orientation pédagogique** des lycéens, nous rejetons toute procédure instaurant ou préfigurant une sélection déguisée.
- **la gratuité de l'inscription et de tous les outils pédagogiques** : non aux frais d'inscription supplémentaires !
- **l'augmentation immédiate du nombre et du montant des bourses d'État sur critères sociaux**, indexation sur le coût de la vie et versement sur 12 mois dès les premiers jours de chaque rentrée universitaire
- le **renforcement de la démocratie** dans le fonctionnement des universités, notamment au bénéfice des étudiants et personnels BIATOSS.

Un enseignement supérieur et une recherche, 100% publics : indépendants, de haut niveau, dans le respect de leurs missions traditionnelles.

- **la résorption des contrats précaires** :
 - la titularisation des personnels précaires de tout statut ;
 - un contrat de travail pour tous les doctorants garantissant un salaire au niveau d'ingénieur d'étude, la reconnaissance de leur expérience professionnelle, les droits sociaux et la retraite ;
 - la reconnaissance du grade de docteur et de tous les diplômes universitaires par les conventions collectives et la fonction publique.
- **l'amélioration des conditions d'emploi statutaire** :
 - la revalorisation des salaires (rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires) et des pensions de retraite (rejet des projets actuels d'allongement de la durée de cotisation) ;
 - un vrai programme de déroulement des carrières et une reconnaissance des qualifications ;
 - une revalorisation conséquente des rémunérations et carrières pour les catégories B et C ;
 - l'arrêt de l'externalisation des services et le recrutement des personnels correspondants.
- **l'amélioration des conditions de travail** des enseignants et enseignants-chercheurs pour un meilleur encadrement des étudiants :
 - la réduction du service d'enseignement pour tous, au profit des activités de recherche ;
 - la réduction supplémentaire pour les nouveaux maîtres de conférences.

- **le développement de tous les domaines de recherche et de toutes les formations**, pas seulement ceux économiquement rentables :

- l'arrêt de la professionnalisation systématique de toutes les formations supérieures ;
 - le doublement d'ici 2010 des crédits de base pour les laboratoires;
 - une programmation de création d'au moins 5000 emplois de fonctionnaires par an dans l'enseignement supérieur et les Établissements Publics Scientifiques et Technologiques (EPST);
 - la suppression de l'Agence Nationale pour la Recherche;
 - la suspension du crédit-impôt-recherche tant qu'un bilan public et contradictoire n'en aura pas été tiré;
 - le maintien des EPST (CEMAGREF, CNRS, INRA, INRETS, INRIA, IRD, LCPC) comme **opérateurs** de recherche ;
 - le doublement en cinq ans de l'investissement public direct dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- **la coopération entre universités et organismes de recherche**, et non leur mise en concurrence :
- le maintien des Unités Mixtes de Recherche (UMR) pour préserver l'articulation entre enseignement supérieur et recherche ;
 - l'arrêt de la course aux classements internationaux et des fusions artificielles d'universités ;
 - la suppression des PRES à la sauce gouvernementale
 - la suppression de l'AERES et le retour à l'évaluation par les pairs élus

Pour la défense, la reconquête et le développement de tous les services publics, l'intersyndicale Lyon I de l'enseignement supérieur et de la recherche affirme sa solidarité avec les cheminots, les agents RATP et EDF-GDF, tous ceux qui luttent pour le respect de leur contrat de travail, ainsi que tous les salariés du public comme du privé qui seront en grève ou manifesteront le 20 novembre **pour un système de retraite par répartition solidaire et équitable, pour tous, et contre la marchandisation des services publics.**

L'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels :

- **A se mettre en grève le mardi 20 novembre**
- **A se rassembler à 10h30, place Jean Macé, pour manifester jusqu'à Bellecour**
- **A se joindre ensuite à la réunion publique de réflexion sur les problèmes de l'université LYON I, à 14h30 amphi Marie Curie (ex amphi 6, près du déambulatoire 1^{er} cycle)**

L'intersyndicale de Lyon I : CGT, FSU, UNSA, Solidaires, CNT.

NB : un préavis de grève est déposé.